



République
Française

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de Seine
et Marne

De la Commune de FAREMOUTIERS

Nombre de membres

Séance du 26 janvier 2026

Afférents au Conseil
Municipal : 23

En exercice : 21

Qui ont pris part à la
délibération :
17

L'an deux mille six, le vingt-six janvier, à 20h00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de *Monsieur CAUX Nicolas, Maire*.

Date de la
convocation :
16/01/2026

Présents : Nicolas CAUX, Marie-Claude POVIE, Benjamin PARAVY, Nathalie DEPLANQUE, Didier COLIN, Isabelle TARQUIN, Bruno DUMONT, Sonia HABAY, Frédérick BOUIGE, Isabelle AUBERTIN, Bertrand CHIGOT, Donatienne PIPART, Marie-Thérèse LEMAY

Pouvoirs :

Muriel BERNARD a donné pouvoir à Marie-Claude POVIE
Lysiane CAVIC a donné pouvoir à Sonia HABAY
Cindy BERTOT a donné pouvoir à Isabelle TARQUIN
Michel CLOUET a donné pouvoir à Donatienne PIPART

Absents : Alain BENOIST, Jean-Pierre MIHALJEVIC, Dominique VANWALLEGHEM, Frédéric COIBION

Secrétaire de séance : Marie-Claude POVIE

Délibération n°2026/002

Objet de la délibération : DSIL : DEMANDE DE SUBVENTION

Vu le CGCT,

Considérant le montant global du projet à 434 745.50 € HT pour la tranche 1.

Considérant la participation du SDESM pour un montant de 80 000 € HT pour la partie des travaux relatifs aux réseaux basses et/ou hautes tensions,

Monsieur le Maire expose que le projet d'enfouissement des réseaux de la rue des ormes, Tranche 1, dont le coût prévisionnel restant à la charge de la commune est estimé à 354 745.50 € HT, soit 425 694.60 € TTC, sur la base de l'avant-projet sommaire,

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention d'Etat au titre de la dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aides	Montant prévisionnel	Taux
Financements publics			
Etat	DSIL	283 796.40 €	80 %
Auto-financement			
Fonds propres		70 949.10 €	20 %
TOTAL HT		354 745.50 €	100 %

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant ;

- Date de lancement de l'appel d'offre : en cours par le SDESM
- Date prévisionnelle de l'opération : 2^{ème} trimestre 2026
- Date prévisionnelle de fin de l'opération : 2^{ème} trimestre 2027

Il est précisé que la commune a transféré la maîtrise d'ouvrage au SDESM

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve la réalisation du projet présent estimé à 354 745.50 € HT
- Approuve le plan de financement proposé
- Autorise le Maire à solliciter une subvention de l'Etat au titre de la DSIL.

Le Maire,
Nicolas CAUX

Le secrétaire de séance
Marie-Claude POVIE

